

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2007

*Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mme Andrée BRUEL, Mr André VACHERON, Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Jean-François BONNE, Madame Jocelyne DURIS, Mr Serge TAMAIN.
Pouvoirs : Mr Emmanuel FELIX à Mr J.Luc DURRIS.*

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2007

Les 3 budgets primitifs (communal, zone artisanale et assainissement) 2007 présentés sont adoptés à l'unanimité. Il n'y a pas d'évolution des taux d'imposition.

BUDGET COMMUNAL

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 1 094 092 €
- section d'investissement : 712 396 €
-

L'essentiel des projets d'investissement seront autofinancés sauf l'agrandissement de l'école dont le coût total sera partagé entre la Commune de Mizérieux (23 %), les subventions du Conseil Général et de l'Etat pour 235 892 € et le solde financé par la Commune de Nervieux pour 32 710 € et par emprunt pour 294 469 €

Principaux projets 2006 :

- **Bâtiments communaux**
 - Agrandissement de l'école : 564 805 €
 - Rénovation de l'ancien local de la Poste (fenêtres double vitrage, peintures...) : 8 000 €
 - Bâtiment pour la chasse communale : 8 000 €
- **Aménagements de sécurité**
 - Pose de coussin berlinois (route de Ste Foy et Route de Cléppé) : 11 096 €
 - Aménagement de sécurité secteur les Sapins : 6 500 €
- **Cadre de vie/embellissement / développement durable :**
 - Aménagement de la Place du Souvenir : 30 000 €
 - Achats du terrain jouxtant la décharge : 11 394 €
 - Remise en état des concessions abandonnées au cimetière : 11 300 €
 - Panneaux signalétiques : 6 696 €
 - Mise en place de plaques pour nommer les rues du village : 5 000 €
- **Préparation de l'avenir et de l'arrivée de l'A89**
 - Réserve foncière (achat de terrains) :
- **Divers**
 - Vectorisation du cadastre et des réseaux : 2 600 €
 - Aménagement du local cantonnier : 2 500 €

Associations : les subventions aux associations ont été reconduites pour un montant total de 3 000 € auquel s'ajoute la prise en compte des frais de fonctionnement et d'investissement (notamment, emprunt de 18 000 € contracté en 2003 pour la modernisation du terrain de foot), (frais de chauffage et d'éclairage des différents bâtiments, entretien courant (peintures).

BUDGET ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre de la façon suivante :

- section de fonctionnement : 100 564 €
- section d'investissement : 51 009 €

Le projet principal réalisé au cours de l'année 2007 portera sur la mise en séparatif du réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales dans le secteur « le Poteau » ainsi que la rénovation des regards de visite du réseau dans le secteur de Grénieux, afin de limiter les entrées d'eau claire parasite et donc d'améliorer le fonctionnement des stations d'épuration.

BUDGET ZONE ARTISANALE

Il s'équilibre pour un montant de 85 821 €

Le projet 2007 portera sur la préparation de l'agrandissement futur de la zone artisanale après son aménagement initial réalisé en 2006 et qui a vu l'implantation de 3 artisans.

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Les membres du Conseil Municipal sont informés par Monsieur le Maire d'une affichette apposée dans le local de l'agence postale communale (APC) et informant les clients sur le nouveau mode de distribution des courriers (et/ou colis) avisés à compter du 05/03/2007, à savoir : leur retrait s'effectuera au bureau de poste de Balbigny et non à l'APC sauf demande expresse (par téléphone).

Le Conseil Municipal est choqué d'un tel procédé (pas d'information ou de concertation préalable) qui met en péril la pérennité de l'APC qui vient juste d'ouvrir après plus de 9 200 € de travaux et dont la fréquentation dépasse les 15 clients à chaque journée d'ouverture, s'oppose fermement à cette mesure et charge Monsieur le Maire de recontacter la Poste pour annuler cette « nouvelle organisation ».

Une telle mesure révèle une incohérence totale au détriment de la population du village.

PARKING ECOLE/MAIRIE/EGLISE

Le Conseil Municipal est informé du recours en cour de cassation, à la requête des consorts Pignard, contre l'ordonnance d'expropriation prise par le juge de l'expropriation du Tribunal de Grande Instance de Saint Etienne le 03/11/2006.

Le Conseil Municipal donne pouvoir au maire pour ester en justice pour défendre les intérêts de la Commune devant la Cour de Cassation.

BILAN CANTINE

Jocelyne DURIS présente le bilan 2006 de la cantine du RPI Nervieux/Mizérieux qui laisse apparaître un déficit de 6 297.36 € contre 3 006.42 € en 2005.

Ce résultat s'explique par une hausse forte du coût des produits achetés (+ 7.45 %, soit 2129.82 €) mais aussi par la diminution du nombre de repas servis (757 repas en moins par rapport à 2005).

Une réflexion sera menée par les élus de la commission cantine pour identifier les raisons de la baisse de la fréquentation ; un sondage-questionnaire sera remis aux parents pour connaître les éventuels problèmes rencontrés ou les causes de cette désaffection.

DROIT DE BRANCHEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A compter du 1^{er} mars 2007, le montant du droit de raccordement permettant l'usage des réseaux et des stations d'épuration s'élèvera à 1 000 € (il est rappelé que les travaux pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif font l'objet d'une facturation en sus). Cette mesure ne s'applique pas aux maisons déjà raccordées.

Cette hausse permettra de contribuer au financement de la future station d'épuration.

AMENAGEMENTS DE SECURITE DANS LE SECTEUR « LE POTEAU »

Compte tenu de la dangerosité du carrefour et les demandes de permis de construire dans le secteur, le Conseil Municipal décide de réaliser des aménagements de sécurité dans le secteur « Le Poteau » par la mise en place de protections centrales. Une cession gratuite de terrain (environ 17 m2) est demandée au pétitionnaire pour réaliser cet aménagement.

ACHAT DE PARCELLES DE TERRAIN

✓ Compte tenu des besoins en matière de stockage de matériaux inertes ou végétaux, le Conseil Municipal décide d'acheter, à l'unanimité, une parcelle de 37 980 m2 jouxtant l'ancienne décharge,
✓ Afin de disposer d'une réserve foncière en vue de la réalisation future d'un lotissement, le Conseil Municipal décide d'acheter une parcelle de 2h (6 pour, 1 contre, 1 abstention).

QUESTIONS DIVERSES

✓ Contrôle des équipements sportifs à l'école et au stade de football, réalisé par la Sté APAVE : l'ensemble des équipements est conforme et bon pour le service. Quelques petits travaux d'entretien sont à prévoir (peinture/visserie à changer).

✓ Maison des associations : les travaux sont bien avancés et l'inauguration de ce local est prévue pour le samedi 02/06/2007, la population y sera bien entendue conviée. Les associations utilisatrices des locaux seront également invitées à y participer en organisant une exposition ou un spectacle permettant de valoriser leur activité.

✓ Lavoirs :

. Lavoir de Nervieux : la rénovation est presque totalement achevée pour le bâtiment (charpente/toiture/bac remplacé). Il reste à rejoiner les murs et à terminer la remise en étanchéité du bac de captage.

Les aménagements des abords seront effectués après la fin des pluies. L'inauguration du site et notamment du coin pique-nique, pourrait se faire au printemps (avril) en présence des organismes ayant participé au financement (Conseil Régional et Conseil Général). Une réserve d'eau (environ 100 m3) sera créée pour permettre le puisage à usage agricole.

. Lavoir de Grénieux : Dès achèvement de la rénovation du site de Nervieux, les travaux de Grénieux pourront commencer, avec rénovation du bac et de la charpente, toiture, ainsi que la mise en valeur du site (aménagement paysager / meilleure exposition de la fontaine).

✓ Pose de ralentisseurs : une demande d'autorisation de voirie pour une mise en place sur les routes départementales sera déposée auprès de la Direction Départementale de la Voirie, afin d'améliorer la sécurité.

✓ Emplois d'été : les jeunes désirant postuler pour le remplacement des cantonniers sont invités à adresser leur candidature (lettre de motivation et CV) avant fin Avril 2007. Compte tenu de la nature des travaux (balayage, jardinage...), les candidatures masculines seront privilégiées.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixé au vendredi 30 Mars 2007 à 20h00.